

Bien que la plupart des tendances constatées dans les rapports d'activités des années précédentes se confirment, l'année 2011 a été marquée, pour la FADBEN, par un élément nouveau, « le dénigrement » de l'association par l'IGEN dont les projets se révèlent clairement aller à l'encontre de l'évolution de la profession dans l'histoire même de sa création. Cette offensive ouverte nous oblige à communiquer, plus que d'habitude, sur un des aspects constitutifs de notre profession « la mission enseignante », ce qui nous oblige à mieux communiquer aussi sur la cohérence de cette mission qui fédère les projets et les actions mises en œuvre, quotidiennement, dans les établissements scolaires.

Le déni de cette mission soutenu par un petit nombre de collègues alimente le discours de l'IGEN qui vise à marginaliser, voire à ridiculiser, le travail pédagogique quotidien des professeurs documentalistes, ainsi que les orientations prises par la fédération, allant même jusqu'à déformer les propositions qu'elle fait.

Il ne s'agit pas de nous justifier mais de toujours et encore expliquer, expliciter, montrer la cohérence d'un métier qui relève de l'enseignement.

Il s'agit, pour la FADBEN, de poursuivre son action de formation auprès des professeurs documentalistes pour les faire évoluer dans leurs pratiques et dans leurs représentations du métier d'enseignant qui est le leur.

Il s'agit de communiquer de façon suffisamment claire pour faire barrage aux vieilles peurs et aux épouvantails agités actuellement pour dénaturer nos propositions et orienter la profession vers un métier qui n'est pas historiquement le sien.

Depuis 1974, dans les textes officiels, le CDI et les ressources sont au centre des établissements secondaires français. Depuis 1989, avec la création du CAPES de Documentation les professeurs documentalistes ont fait évoluer la vision locale du métier qui est le leur, ainsi que du lieu CDI, des documents et des outils documentaires, pour aller vers une vision plus globale centrée sur la notion « d'information » qui est au cœur de leur posture pédagogique.

Depuis 40 ans, la FADBEN participe à la professionnalisation des professeurs documentalistes, les accompagnant dans le passage d'une posture méthodologique vers une démarche d'apprentissage des savoirs de l'information-documentation dont l'acquisition par les élèves est devenue indispensable. Démarche d'apprentissage héritière des avancées de la pédagogie active et non du cours magistral, comme on voudrait le faire croire ! Dès lors la question de l'accès à l'information (utilisation autonome de l'information) est à la fois intégrée et dépassée pour viser le développement de la culture informationnelle des élèves. Culture qui associe des connaissances relatives à l'information, aux médias, à la technique et à l'éthique. La culture informationnelle participant désormais à cette culture générale indispensable à tout être, à tout citoyen. Car, qu'est-ce que la culture si ce n'est cette possibilité de donner sens et signification au monde qui nous entoure ?

Cette évolution du métier touche ainsi la nature même des savoirs mis en jeu à acquérir et à faire acquérir aux élèves. Si la profession est partie du traitement de l'information, de l'information outil d'apprentissage, ces dimensions ont participé à faire de l'information un objet d'apprentissage à part entière. Les phénomènes informationnels ont pris une telle ampleur que les connaissances qui leur sont attachées sont devenues indispensables à leur compréhension et à leur utilisation. Culture, vous avez dit culture...

1. VIE DE L'ASSOCIATION

L'association est à l'inverse de l'image passée que certaines campagnes de dénigrement colportent sur les listes de diffusion depuis 2010. Elle est dynamique, elle renouvelle ses adhérents et est « boostée » par les mutations successives de notre métier liées principalement aux technologies de l'information et de la communication.

Les discussions récentes autour d'un pré-projet de circulaire, les débats ouverts autour du concept de « learning (resource) centre » permettent au travail, conduit par la FADBEN, ces 20 dernières années d'être identifié et mieux perçu par les collègues.

1.2. Actualité : La FADBEN force de propositions

Depuis 40 ans, la fédération est force de propositions, notre détermination s'inscrit toujours dans l'action.

Il s'agit pour nous de mettre au cœur de nos actions le rôle essentiellement pédagogique du professeur documentaliste.

La mission d'enseignement, apparue dès 1974 avec l'appellation CDI, a pour objectif d'alimenter les connaissances et la réflexion des élèves à l'égard de l'information et des médias. Ceci afin de former des individus créatifs, capables de vivre dans un environnement informationnel complexe ; afin de favoriser une approche questionnante du document, de l'information, des médias... Cette mission s'exerce en prenant appui sur le CDI reconnu comme un lieu de travail singulier, un laboratoire de pratiques pédagogiques et informationnelles innovantes pour les élèves (apprendre, explorer, inventer, créer, comprendre). Elle s'exerce seul ou en collaboration avec les enseignants des autres disciplines.

Un autre enjeu est de rappeler l'absence de dispositifs ou d'organisation au sein des établissements permettant le développement d'une véritable culture informationnelle. Appeler à travailler en synergie avec des acteurs, les enseignants d'autres disciplines, un travail en collaboration tant autour des ressources que de la formation des élèves sont nécessaires en préservant la spécificité et le rôle de chacun. Une demande, toujours actuelle, de formalisation et de rationalisation des contenus d'apprentissages destinés aux élèves, une demande d'institutionnalisation du rôle d'enseignant des professeurs documentalistes dans la transmission des savoirs scolaires de l'information-documentation. La recherche didactique progresse dans ce domaine et la FADBEN y contribue.

La gestion de l'information au sein des établissements constitue un second enjeu pour notre profession. Un enjeu là encore essentiellement pédagogique, dans un champ d'action très spécifique pour lequel nous souhaiterions, en ce début de XXI^e siècle, plus de partage, la possibilité de mutualiser les notices, de partager les bases de données, d'échanger via un réseau d'établissement performant, afin de ne pas recommencer chacun dans son établissement un traitement de l'information qui mobilise trop de temps, au détriment de la formation à l'information ou du développement culturel.

L'objectif de la FADBEN est aussi de solliciter et de travailler en collaboration avec le monde des chercheurs, car c'est cette recherche qui donne une assise scientifique et fiable à nos revendications. Ce sont les avancées de la recherche qui permettent et valident notre action pédagogique auprès des élèves.

Créer des synergies entre les laboratoires des sciences de l'information et de la communication, de l'informatique, des sciences de l'éducation, des sciences cognitives, afin d'alimenter nos pratiques quotidiennes dans les établissements et auprès des élèves.

Une des actions principales de la FADBEN a toujours été, et reste, celle d'interpeller l'institution et les politiques. S'assurer que la communication sur les évolutions de notre métier est bien perçue ; certains rendez-vous ont montré combien les représentations sont datées ou faussées par des discours stratégiquement orientés. L'absence d'un diagnostic national sur les prérogatives ministrielles concernant les dispositifs, le recrutement et la formation des personnels, les réseaux d'établissement, les politiques d'accès et de promotion des ressources documentaires, pose problème quand il s'agit de faire évoluer les représentations. L'absence d'institutionnalisation du rôle pédagogique des professeurs documentalistes dans leur action directe auprès des élèves, aussi.

La FADBEN essaye de multiplier les leviers institutionnels pour pousser ses idées.

1.3. Informations générales

LES LOCAUX

Evènement passé inaperçu et pourtant source d'une surcharge de travail, la FADBEN a déménagé cet été, le temps de rénover la plateforme qui hébergeait ses locaux. Tout trier, tout sortir en Juin et tout réinstaller fin Octobre 2011 dans des locaux neufs un peu plus grands et à la même adresse, bien sûr.

LES ADHERENTS

L'association a enregistré en 2011 (année civile) 967 adhésions, une légère diminution par rapport à l'an dernier.

LE BUREAU NATIONAL

Au cours de l'année 2011, le BN s'est réuni 5 fois (une fois de moins que l'an dernier)

Un difficile travail à distance : si nous pouvions nous contenter de traiter le fil tranquille d'orientations décidées en Comité directeur, chaque membre du bureau national ayant en charge certains dossiers, la vie associative serait un long fleuve tranquille. Mais, rien ne ressemble à cela !

Quelques exemples pour 2011 :

- Le pré-projet de circulaire de mission nous parvenait deux jours après la réunion du Comité Directeur de Janvier 2011. Il fallut alors se relancer dans les analyses comparatives, la rédaction de commentaires et la prise de décision dans des délais brefs, en moins de huit jours, car provocation ou non, le fichier électronique s'intitulait :

« 4-BOEN_Circulaire_Documentalistes-missions_2010.pdf », autant dire prêt à sortir au BOEN de la semaine suivante !

- Le séminaire sur le « Learning centre » : tout d'abord mettre en œuvre une procédure pour que les ADBEN soient invitées au séminaire inscrit au plan de formation nationale, alors qu'un public précis était ciblé à l'origine, les inscriptions devaient se faire rapidement auprès de l'inspection vie scolaire locale. Nous concerter ensuite sur les prises de positions à adopter sur place sachant que nous serions attendus et pas forcément les bienvenus pour les organisateurs.

LA MISE EN ŒUVRE DU SITE WEB

La vie de l'association passe aussi par l'information et la communication. Les campagnes et différentes actions sont inscrites sur le web tout comme les éléments de communication. Le site se doit d'être un reflet, le plus fidèle possible, de nos actions, de notre réflexion, de nos positionnements et de nos idées.

2. REFLEXION PROFESSIONNELLE

Exercer un métier qui évolue sans cesse, pratiquer un métier à facettes multiples à l'intérieur d'une même profession, celle d'enseignant, une situation par courante dans l'enseignement. Peu de professions offrent une telle richesse. Faire partager l'enthousiasme intellectuel caractéristique des professeurs documentalistes, demeure toujours un enjeu d'actualité.

Mais nos actions n'ont d'impact que si elles sont fortement relayées dans les Académies.

La réflexion professionnelle menée s'est exprimée, d'une part, dans les publications de la revue *Médiadoc* dont les numéros 6 et 7 de l'année ont accompagné la réflexion associative sur la signification et la portée de l'acte d'enseignement et, en parallèle, sur l'acte d'apprendre, sur les processus d'apprentissage et les médiations à mettre en œuvre dans le contexte scolaire.

D'autres part dans la poursuite des groupes de travail : le groupe enquête nationale qui se penche sur les connaissances informationnelles des élèves du secondaire ; le groupe métier qui poursuit la réflexion initiée lors de la conception du Référentiel métier.

La réflexion sur les espaces menée lors de la publication, en octobre 2009, du *Médiadoc* n°3 « Espace d'information, espace de formation », doit aussi se poursuivre. Le *Learning (resource) centre* anglo-saxon,

désigné par les canadiens comme « carrefour d'apprentissage », bien que modèle émergent dans le monde des bibliothèques, est à interroger. Basé sur l'autonomie et le libre accès à des ressources essentiellement en ligne, ne risque-t-il pas de ne devenir qu'un lieu de passage situé en plein carrefour des flux d'informations ? Qu'en est-il des arrêts nécessaires au temps de l'étude et de l'accès à l'autonomie, au temps des apprentissages et de la lente assimilation des connaissances ?

Nous revendiquons plutôt un lieu laboratoire d'expériences, toujours perfectible, un lieu de formation, d'apprentissage et de culture. Un lieu qui laisse du temps au temps pour la prise de recul nécessaire à la construction personnelle, avec la présence sur le temps scolaire d'enseignants qualifiés pour assurer la formation et les médiations nécessaires à la construction des connaissances et de l'autonomie, plus particulièrement informationnelles, puisque ce sont celles qui sont de notre ressort.

La réflexion sur les espaces n'est pas à dissocier de la réflexion sur l'enseignement et la formation des élèves, l'espace informationnel ne peut pas être pensé indépendamment des apprentissages, et qui plus est des apprentissages informationnels !

3. PROMOTION DE LA PROFESSION

3.1. L'échec du dernier pré-projet de circulaire

Face au silence de la DGESCO concernant les remarques formulées par la FADBEN à propos de la dernière version du projet de circulaire, nous avons décidé d'écrire au Ministre de l'Éducation Nationale afin de signaler notre désaccord sur les modifications apportées au dernier document transmis avant publication. Nous avons refusé, précédés ou suivis par un certain nombre de syndicats, les corrections portées sur l'ultime texte négocié au ministère dans une réunion avec les membres de la DGESCO, de la DGRH, des syndicats et de la FADBEN. Bref retour en arrière :

Le temps des compromis

La volonté de faire évoluer la circulaire de missions des professeurs documentalistes est un projet partagé avec nos partenaires syndicaux. Une consultation, ouverte depuis décembre 2009 avait permis de se recentrer sur quelques missions fondamentales fédérées par la focale pédagogique, déjà centrale dans la circulaire de 1986.

Le projet de circulaire de mission du professeur documentaliste discuté par des représentants de la DGESCO, de la DGRH, 10 syndicats et la FADBEN devait, de notre point de vue, éviter l'enfermement dans une pure logique documentaire. L'ingénierie documentaire, la logique administrative de gestion des ressources, mis en avant dans la dernière version du projet, faisait du professeur documentaliste un conseiller du chef d'établissement, l'assimilant à un chef de projet ou de travaux. Cette logique, qui continue à être mise en avant dans les initiatives actuelles de l'IGEN, va à l'encontre de la logique d'action pédagogique directe auprès des élèves qui est et doit rester celle du professeur documentaliste, logique sans laquelle il n'a plus lieu d'appartenir au corps professoral.

La main invisible

Un indéniable décalage s'est introduit entre les discours politiques, sociaux et culturels et leur traduction dans les textes officiels. Un décalage entre les arguments des professionnels et les représentants de l'institution.

Les représentants de la DGESCO, avaient sans doute pour souci de « réussir la réforme du Lycée », les professeurs documentalistes étaient attendus dans les nouveaux dispositifs ; ils trouveraient leur place dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.

Le texte, écrit à plusieurs mains lors des deux rencontres au ministère, bien que trop contextualisé dans la réforme du lycée, était le fruit du compromis.

Les bases de la mission enseignante étaient à minima préservées. Le texte devait passer devant les commissions habituelles avant d'être finalisé fin juin.

En janvier une main invisible est venue modifier certains passages, changer les verbes et vider le texte de tout intérêt pour la profession, menaçant clairement la mission enseignante, ce qui pour nous devenait inacceptable.

3.2. L'inspection Vie scolaire serait-elle en train de redéfinir notre métier sans concertation ?

Alors qu'en 2010, nous évoquions un certain conservatisme politique à l'opposé du volontarisme des acteurs professionnels, l'inspection générale EVS est passée à l'action souhaitant redéfinir rapidement le métier de professeur documentaliste. Là où elle le peut, elle intervient (politique documentaire, protocoles d'inspection, Pacifi, « livre bleu », *learning centre...*) et officialise de nouvelles missions pour les professeurs documentalistes. Ces missions relèvent de modèles théoriques empruntés au monde des bibliothèques « politique documentaire » ou « *learning centre* » sans aucune enquête préalable, sans étude de faisabilité, sans concertation et se gardant surtout d'évoquer les impacts sur la profession de professeur documentaliste.

Les discours tenus et publiés tendent à faire l'impasse sur la circulaire de mission de 1986, quand ils ne la mettent pas carrément aux oubliettes pour obsolescence ! Se redessine alors un nouveau profil occultant la mission pédagogique au profit de fonctions de service éloignant les professeurs documentalistes de l'action de formation directe auprès des élèves.

4. LES RELATIONS DE LA FADBEN AVEC L'INSTITUTION

Elles ont toujours été marquées par un souci de professionnalisation.

Comme la FADBEN, les représentants syndicaux constatent l'aspiration grandissante de la profession à assumer l'identité enseignante portée par la création du CAPES en 1989. Les enquêtes de nos partenaires confirment qu'une grande majorité de la profession place leur mission « essentiellement pédagogique » au cœur du métier.

Dès lors, où sont les freins ? Malgré les avancées de la recherche et la généralisation des expériences pédagogiques diversifiées conduites au quotidien sur le terrain par une très grande partie de la profession, les services de gestion des personnels de l'Éducation nationale continuent à considérer la documentation comme une discipline pratique pour reconvertir les enseignants confrontés à diverses difficultés. Depuis de nombreuses années notre profession est vue comme « une variable d'ajustement ». 20 ans après la création du CAPES, il est malheureux de constater que plus de 50% de la profession est entrée dans le métier sans formation spécifique.

L'absence d'agrégation témoigne d'une volonté institutionnelle de ne pas considérer les apprentissages documentaires et informationnels sous l'angle didactique.

Le professeur documentaliste et le CDI restent donc cantonnés, malgré le CAPES, dans une logique de vie scolaire.

Depuis une dizaine d'années, le CDI est à son tour devenu une variable d'ajustement pour la gestion des flux d'élèves, voire même un « palliatif » éducatif, c'est cette vision qui domine le discours institutionnel aujourd'hui. La mise en avant du rôle social du lieu, considéré uniquement comme lieu de vie plaisant et agréable, l'éloigne de sa fonction première de lieu dédié à la formation intellectuelle et culturelle des jeunes, et encore plus de sa fonction de lieu dédié aux apprentissages par et sur l'information.

Le professeur documentaliste y est attendu pour répondre aux besoins d'accompagnement des élèves propres à la vie scolaire, un rôle d'auxiliaire éducatif et surtout pas un rôle d'enseignant ! Est-ce là une tentative « masquée » de faire disparaître la mission enseignante ?

La FADBEN se tourne donc non seulement vers ses adhérents mais aussi vers les non-adhérents qui soutiennent sa vision du métier. Nous sommes désormais face à deux modèles de professionnalité différents :

- d'une part celui d'enseignant sur lequel s'est bâtie notre identité professionnelle jusque là et que la FADBEN revendique parce que nous en partageons les finalités ;
- d'autre part celui de bibliothécaire ou de documentaliste avec lesquels nous avons des points de convergence mais dont les finalités sont différentes. Ce modèle est quant à lui de plus en plus clairement porté par l'IGEN.

C'est entre ces deux modèles qu'il faut choisir pour construire notre avenir proche. Les quarante ans d'histoire de la FADBEN se sont écrites avec vous.

Rejoignez nous !

5. UNE CULTURE PROFESSIONNELLE EN PARTAGE.

Nous avons demandé à nos adhérents de construire localement les actions nécessaires à la reconnaissance de notre identité enseignante.

- Porter l'idée d'un module de formation des élèves inscrit à leur emploi du temps et intégrant des temps décrochés pour développer les connaissances informationnelles. Les professeurs documentalistes n'ont pas l'intention d'abandonner leur mission pédagogique d'enseignement. Le ministère sait inscrire des priorités à l'emploi du temps des élèves quand il le décide et sait aussi accompagner les réformes de moyens raisonnables.
- Insuffler la promotion d'un véritable curriculum en information-documentation auprès des institutions.
- Collaborer et s'appuyer sur les institutions et les associations qui portent la même finalité.

Et construire ensemble, aujourd'hui plus qu'hier, des actions communes pour demain.

Martine ERNOULT